



Achat appartement - vendeur louche, agence paresseuse

Par **rob999_old**, le **28/06/2007** à **17:25**

Bonjour,
Je suis en procédure engagée d'achat immobilier en passant par une agence.
Après la signature de la promesse de vente et le paiement de caution le propriétaire refuse de me donner des renseignements sur l'appartement, fait obstacle aux visites (y compris habitabilité, faite à la va-vite sous sa pression comme les 2 visites initiales). Il refuse d'accueillir electricien pour devis travaux (nécessaire prêt taux 0). L'agence se dit impuissante et me propose un devis plus ou moins bidon. Dans quelle mesure ai-je le droit d'accès à l'appartement que je dois acheter dans 2 mois ? J'ai 15 jours pour signer la demande de prêt et des sérieux doutes sur l'honnêteté du vendeur.
Merci de vos conseils.
Rob999